



Unité pastorale Ste-Croix - St-Etienne Newsletter N° 189



Éditorial

Marcher ensemble

Alors que de toute part nous sommes environnés de contraintes, obligés de revoir des projets et de reporter des évènements... il nous faut fixer le regard sur la vie qui malgré tout fraie son chemin. Peut-être pas tout ce que nous souhaiterions, mais en tout cas la Vie ! Parfois, ce n'est pas très visible. Raison de plus pour aiguïser le regard.

Du côté de notre paroisse, ça bouge pas mal pour le moment. Notre « marcher ensemble » (dans la langue du Nouveau Testament : *syn-odos*) n'est pas un vain mot.

- Aux messes du dernier week-end de novembre, nous avons vécu un temps de partage dans le cadre du **Synode** initié par le pape François. Comme annoncé, nous vous transmettons le fruit de cette démarche que beaucoup ont appréciée. Il nous était demandé de le rassembler en une page, afin qu'elle soit transmise pour nourrir le document de notre diocèse qui sera envoyé à Rome.
- Notre paroisse Ste-Croix – St-Étienne et la paroisse voisine de St-François-Xavier à Bourgeois s'appêtent à passer un cap important : nous sommes appelés à collaborer en formant ensemble une **nouvelle Unité pastorale** ! Pourquoi ? Pour mieux faire Église et faire route ensemble vers demain. Comment ? Ce n'est pas encore écrit. C'est dans un « marcher ensemble », dans une optique synodale, que les contours de cette UP vont être définis. Dans ce but, tous les paroissiens de ces deux entités sont conviés à une **assemblée le mercredi 26 janvier** (à 20h au monastère des Bénédictines). Nous y ferons connaissance, nous rêverons ensemble, nous poserons ensemble les premiers jalons de cette collaboration, selon ce qui nous sera apparu comme opportun pour vivre et proposer notre foi avec plus de qualité et de sens, entre nous et en étant tournés vers le monde qui nous entoure (voyez le document joint).
- Chaque année au mois de février, nous organisons une **retraite paroissiale** : un temps de pause, de ressourcement à vivre ensemble, près de chez nous à Rixensart. Ce n'est pas du luxe ! Notez la date du **dimanche 20 février**. Le thème de la journée sera : « Ensemble, unis et différents, Peuple de Dieu en marche aujourd'hui et demain ». Les inscriptions sont ouvertes ! Suivez ce lien :
https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSenVb0g-ySXORZB55CvokoM8iYKZMB0ZtQNSDhNGSpbVPrw/viewform?usp=sf_link.

Bonne route à chacune et chacun, personnellement et en commun.

Bonne santé du corps, de l'esprit et de l'âme.

Bonne année !

Eric Mattheeuws

Agenda

- Le **jeudi 13 janvier à 10h** : réunion de prière du groupe Samuel, autour d'un texte d'évangile, chez Marie-Claire Mercier
- Du **mardi 18 au mardi 25 janvier** : [semaine de prière pour l'unité des chrétiens](#)
- Le **samedi 22 janvier à 11h** : célébration œcuménique à l'église St-Nicolas de La Hulpe
- Le **lundi 24 janvier de 14h15 à 15h15** : [transmission orale de la Parole](#) à l'église St-Étienne
- Le **mercredi 26 janvier à 20h** : [assemblée](#) participative en vue de former une nouvelle unité pastorale à Rixensart, au monastère de l'Alliance

Funérailles

Les funérailles de :

- * Madame **Marcelle Laurent** auront lieu le samedi 15 janvier à 10h à l'église Ste-Croix
- * Madame **Nicole Bennert**, veuve de M. **Herbecq**, auront lieu le lundi 17 janvier à 10h à l'église St- Étienne

Nous avons accompagné la famille et célébré le retour « A-Dieu » de :

- * Monsieur **André Delhez** le mercredi 5 janvier
- * Madame **Paula Leloup**, veuve de M. **Chaufoureau**, le mercredi 5 janvier
- * Madame **Jacqueline Stuckens**, épouse de M. **Mommens**, le jeudi 6 janvier
- * Monsieur **Pol François** le vendredi 7 janvier
- * Madame **Delphine Keustermans**, veuve de M. **Delain**, le mardi 11 janvier

Horaire des messes

Saint-Croix	Saint-Étienne	Monastère des Bénédictins
Mercredi à 8h35		Tous les jours à 8h30
Samedi à 18h		
Dimanche à 9h45	Dimanche à 11h15 & 18h30	Dimanche à 9h

Plus de précisions sur <https://paroisses.be>

12/1/2022

Si vous ne désirez plus recevoir notre newsletter paroissiale par mail, il vous suffit de répondre directement à ce mail en demandant de vous désinscrire.